

## CONSIGNES AUX UNITES DE RECHERCHE

Chères directrices, chers directeurs d'unités,

Vous avez vu le message de Jeanick Brisswalter annonçant qu'à partir de mardi matin et jusqu'à nouvel ordre, les campus d'Université Côte d'Azur seront fermés. Seuls les personnels autorisés pourront accéder aux sites sous certaines conditions. Je vous prie donc de mettre en place et faire respecter les consignes ci-dessous concernant les unités de recherche.

### 1. Annulation de la réunion d'informations coronavirus pour les DUs

La réunion prévue demain matin d'informations sur la situation coronavirus avec les DUs est annulée.

### 2. Activités dans les unités de recherche

Les activités en présentiel dans les laboratoires ne sont pas autorisées, sauf celles nécessaires pour assurer la continuité des fonctions vitales et le fonctionnement des équipements critiques.

Toutes les activités de recherche qui s'y prêtent doivent impérativement être effectuées en télétravail. Cette consigne concerne tous les personnels des unités : enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels administratifs et techniques, doctorants, post-docs, stagiaires.

Toutes les réunions en présentiel doivent être annulées ou reportées. Seules les réunions en visioconférence sont autorisées.

Les activités nécessitant une interaction avec du public doivent être annulées ou reportées.

### 3. Fonctions vitales et équipements critiques

A partir des informations que vous nous aviez envoyées, nous avons recensé les principales fonctions vitales et les équipements critiques ne pouvant pas être interrompues.

**Nous vous demandons d'envoyer dès que possible (à [cellule-info-virus@univ-cotedazur.fr](mailto:cellule-info-virus@univ-cotedazur.fr) et à [dir-adm-composantes@listes.unice.fr](mailto:dir-adm-composantes@listes.unice.fr), en me mettant en copie) les noms des personnels réellement indispensables pour le bon fonctionnement de ces fonctions et équipements vitaux pour qu'ils soient autorisés à accéder aux sites. N'oubliez pas de nous communiquer aussi la liste des sociétés externes prestataires qui interviennent sur ces équipements critiques et qui doivent pouvoir accéder aux sites.**

**Je vous remercie de réduire au minimum le nombre de personnes indispensables devant venir sur les sites, et d'ajuster la périodicité de leurs interventions pour limiter leurs déplacements.**

#### **4. Déplacements – Missions**

Toutes les mobilités en France et vers l'étranger sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Si vous aviez un ordre de mission signé, celui-ci n'est plus valable.

Toutes les mobilités entrantes de personnels étrangers sont aussi annulées jusqu'à nouvel ordre. Les personnels étrangers déjà sur place à UCA appliquent les consignes de l'établissement.

#### **4. Soutenances de thèse et de HDR**

Toutes les soutenances de thèse et de HDR sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

#### **5. Start-ups hébergées**

Les consignes pour les unités de recherche s'appliquent aussi pour les start-ups hébergées.

Afin d'accompagner les entreprises et de limiter l'impact de la crise du Coronavirus sur leurs activités, des mesures concrètes ont été mises en place à l'échelle nationale afin de soutenir tous les acteurs économiques face à cette situation exceptionnelle. Ces mesures de soutien immédiat ainsi que les contacts utiles sont disponible sur le site du ministère :

<https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/Coronavirus-MINEFI-10032020.PDF>

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement,  
Noël

-----  
Noël DIMARCQ

Vice- Président Recherche & Innovation  
Université Côte d'Azur  
<http://univ-cotedazur.fr>